

**PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE SELECTION DES ACCOMPAGANT
EDUCATIFS ET SOCIAUX DU 29 octobre 2022**

Conformément à l'article 2 de l'arrêté du 30 août 2020 fixant les modalités d'accès à la formation d'Accompagnant Educatif et Social

SONT ADMIS DE DROIT EN FORMATON SUITE AU DEPOT DE LEUR DOSSIER DE CANDIDATURE, les candidats suivants par ordre de mérite :

SAVIGNAT Aurélie
BARBE Benjamin
DELANNOY Cyndel
CISSE Ibrahima
CHAMINADE Clara
HSAINI Amina
FALZEI Maeva
LEFEBVRE Sylvie
HASSANI ALI Kelina
BELAID Fatima
BRAHIM Rouzouna

SONT ADMIS DE PLEIN DROIT EN FORMATON SUITE AU DEPOT DE LEUR DOSSIER DE CANDIDATURE, les candidats suivants par ordre alphabétique :

ADELON Jonathan
BACHIR-BEY Soumia
RAYNAUD Léa

Limoges, le 28 octobre 2022

Directrice de filière Accompagnant Educatif
et Social



Laurence BOUDY

Responsable pédagogique de la filière
Accompagnant Educatif et Social

Brice DUSSOULIER



IRFSS NOUVELLE-AQUITAINE
Site Limoges

www.irfss-nouvelle-aquitaine.croix-rouge.fr

25, rue Sismondi
87000 Limoges
Tél. : 05 87 75 32 00 – Fax : 05 87 75 32 59